

Urgence Biodiversité : Une campagne pour inscrire la biodiversité dans la Constitution

Dossier de rédaction de H2o
Avril 2021

À

Alors que le projet de loi constitutionnelle issu de la Convention citoyenne pour le climat entre en 1^{ère} lecture à l'Assemblée nationale, l'ONG No^o lance une campagne de mobilisation citoyenne visant à demander l'inscription de la biodiversité dans la Constitution française, en soutenant une proposition contraignante et engageante. Aux côtés de plus de 25 personnalités, l'association signe un appel publié dans le quotidien Libération, et lance une pétition en ligne. L'ajout proposé à la Constitution a été formulé ainsi : "La République garantit la préservation de la diversité biologique, l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique, son action ne pouvant faire l'objet que d'une amélioration constante."

Loin des images d'espèces emblématiques en voie de disparition, la biodiversité dite "ordinaire" connaît un déclin accéléré en France : 1 oiseau sur 3 a disparu des campagnes françaises en 17 ans, les populations de papillons ont été divisées par 2 depuis les années 1970, la faune des sols décline, etc. Pourtant, ces espèces sont indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes, facteur de résilience clé pour lutter contre le réchauffement climatique et nous adapter à ses conséquences. Pour soutenir leur proposition, No^o et les personnalités signataires invitent les citoyens à rejoindre la campagne grâce à un site dédié sur lequel une pétition permet de témoigner son soutien. "Alors que la crise climatique infuse la société civile et les discours politiques, la biodiversité n'est pas encore un enjeu que s'approprient citoyens et décideurs. Pourtant, il est essentiel de comprendre que la biodiversité est notre seule alliée pour lutter efficacement contre les changements du climat", confirme Arnaud Greth, président-fondateur de No^o.

Urgence Biodiversité